



Proposition d'un territoire à protéger

La Réserve marine de la Baie de Rimouski



Octobre 2024

Table des matières

1. Description du territoire visé.....	3
2. Raisons justifiant la protection du territoire visé	7
3. Description des impacts sociaux et économiques potentiels, positifs et négatifs, liés à la protection du territoire visé.....	13
Impacts sociaux.....	13
Impacts économiques.....	14

1. Description du territoire visé

Le territoire proposé en tant que réserve marine correspond à la baie de Rimouski, à l'estuaire de la rivière Rimouski et au secteur de Pointe-au-Père ainsi qu'au secteur situé entre la baie de Rimouski et les limites du Parc National du Bic. L'intégralité de ce territoire est bordée par la ville de Rimouski, dans la MRC de Rimouski-Neigette.

Il va du secteur de Pointe-aux-Anglais, soit la limite du parc national du Bic, à l'ouest jusqu'à l'est de Pointe-au-Père. Sa largeur serait de 10 km et engloberait l'îlet Canuel et l'île Saint-Barnabé. Ce territoire serait d'une surface d'environ 33,17 km². Les îles ne sont pas incluses de même que le territoire occupé par la marina et le port de Rimouski.

Il est à noter que les sites inclus dans le territoire proposés ont fait l'objets de nombreux inventaires et suivis scientifiques. Leurs écosystèmes, la faune et flore qui les composent ainsi que les paramètres physico-chimiques et les dynamiques hydrosédimentaires ont été étudiés, ce qui en fait une des zones côtières du Québec pour lesquelles on possède le plus de renseignements. La présence de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) avec notamment la Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins, du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire et de l'institut Maurice-Lamontagne à proximité immédiate de ce territoire peut expliquer cette bonne connaissance. La zosteraie de la baie de Rimouski ainsi que le marais salé de Pointe-au-Père font d'ailleurs l'objet de travaux menés par différents groupes de chercheurs. On peut par exemple citer les études en cours visant à déterminer le rôle des marais côtiers dans la séquestration du carbone et de l'azote organiques.

1. Contexte hydrosédimentaire

Le territoire présente des cycles de marée semi-diurne où le marnage est de 3,9 m au-dessus du zéro des cartes lors de marée. Le niveau d'eau maximal atteint durant les pleines mers supérieures de grande marée est de 4,8 m.

La baie de Rimouski est protégée presque dans son entièreté du fetch par l'île Saint-Barnabé et par son orientation Nord-Ouest. À l'ouest, le marais de Sacré-Cœur est quant à lui protégé par l'îlet Canuel et par un lobe transgressif. Ce lobe est d'ailleurs en migration vers l'ouest au rythme de 2,0 mètres par année, depuis sa formation, estimée à 1951. À l'est et l'ouest de la baie de Rimouski, les secteurs de Pointe-au-Père et allant jusqu'au parc du Bic sont plus exposés.

Le complexe hydrosédimentaire du territoire proposé correspond aux unités de Rimouski et de Rimouski-Est. L'unité de Rimouski est divisée en trois cellules distinctes : la cellule de la pointe à Santerre, la cellule de l'anse de la rivière Hatée et la cellule de la rade Saint-Barnabé. Les principales sources sédimentaires du territoire proviennent des rivières Rimouski et Hatée.

Tandis que les cellules de la pointe à Santerre et de l'anse de la rivière Hatée ainsi que l'unité de Rimouski-Est possèdent un courant de dérive principal allant d'est en ouest, la dynamique hydrosédimentaire de la baie de Rimouski est un peu plus complexe. Ce secteur, correspondant à la cellule de la rade Saint-Barnabé, présente un courant de dérive principal d'ouest en est dans sa portion ouest jusqu'à l'îlet Canuel et un courant de dérive principal d'est en ouest dans sa portion

est correspondant à la baie de Rimouski. Un courant de marée s'engouffre vers le nord-est dans la baie de Rimouski en passant à l'ouest de l'île Saint-Barnabé. À une échelle plus réduite, des blocs glaciels provenant de la rive nord viennent aussi modifier les courants, surtout dans le marais de Sacré-Cœur où des dépressions entourent ces blocs.

De ces processus émanent des dynamiques d'érosions très variables. Une majorité de la côte du territoire proposé est considérée comme « stable » d'après les critères du Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières (LDGIZC) de l'UQAR, donc sans érosion significative. Dans la portion située à l'ouest de l'îlet Canuel, les bornes de suivi du déplacement du littoral montrent des reculs faibles à moyen allant jusqu'à 0,5 mètres par an avec des érosions plus prononcées au niveau de la plage de l'Anse-au-Sable où l'érosion peut dépasser 1 mètre par an. Dans la portion située à l'est de l'îlet Canuel, plusieurs zones subissent une érosion élevée, soit plusieurs sections du marais de Sacré-Cœur et de l'anse de Pointe-au-Père, avec taux d'érosion pouvant dépasser 2 mètres. Ces deux zones correspondent à des habitats écologiques d'importance. Le reste de la portion située à l'est de l'îlet est plutôt stable, notamment du fait d'une grande portion de côte artificialisée, que ce soit par la présence d'un muret ou d'embrochements.

Une grande portion du territoire proposé est constituée des eaux de l'estuaire du Saint-Laurent. Le degré de salinité y varie fortement selon les secteurs (de 4,0 ‰ à 25 ‰). Ceci s'explique par les apports d'eau douce en provenance des cinq cours d'eau présents sur le territoire, ainsi que des rejets pluviaux municipaux qui se mélangent aux eaux salées de l'estuaire. La température des eaux de surface est influencée par les variations saisonnières du climat régional et les marées. Elle fluctue de 5,5 °C à 16,5 °C durant l'année.

2. Habitats concernés

Le territoire peut se diviser en trois grands secteurs, la portion entre le Bic et l'îlet Canuel, la baie de Rimouski et l'anse de Pointe-au-Père.

2.1. Du Bic à l'îlet Canuel

La portion ouest du territoire proposé, située des frontières du parc national du Bic à l'îlet Canuel est composée d'un bas estran et d'un infralittoral meuble à macroalgues. L'estuaire de la rivière Hatée héberge un petit marais maritime. Cette portion correspond à un corridor de migration de plusieurs espèces entre le large, les habitats de la baie de Rimouski et les rivières et habitats situés en amont. L'éperlan arc-en-ciel par exemple se reproduit dans plusieurs rivières situées en amont et passe par cette portion pour réaliser une partie de sa croissance, voire son hivernage, dans la baie de Rimouski. Il est également possible de nommer l'anguille, le bar rayé, le saumon de l'Atlantique. Les berges de cette portion sont constituées de falaises rocheuses à l'ouest de la rivière Hatée et de terrasses de plage à l'est avec présence de murets et d'embrochements individuels.

2.2. Baie de Rimouski

À l'intérieur de la baie de Rimouski se trouve de grandes battures avec notamment un herbier de zostère d'environ 266 hectares (mesuré par notre équipe en 2024) et un marais maritime allant

de l'ouest de l'embouchure de la rivière Rimouski jusqu'à l'îlet Canuel. Plusieurs battures à macroalgues sont également présentes.

La batture à zostère est coupée en deux par le chenal de la rivière Rimouski. Sa superficie est plus importante du côté est de la baie de Rimouski où elle forme un herbier continu, tandis que le côté ouest est constitué en partie d'une zone dense et en partie d'îlots morcelés de zostère. L'herbier est en évolution et a migré vers le sud-ouest et vers la côte entre 1993 et 2021. Le côté ouest de la baie, qui jusqu'il y a 20 ans ne présentait pas de zostère, possède maintenant plus du tiers de l'herbier. La situation continue d'évoluer et les zones situées dans le chenal entre l'îlet Canuel et la côte semblent présenter de plus en plus de zostère, présente de manière discontinue, notamment dans les dépressions formées par les blocs glaciels. Il est à noter que le wasting disease, maladie de la zostère, était potentiellement présente dans l'herbier.

Le marais maritime dit de Sacré-Cœur, situé à l'ouest de l'estuaire de la rivière Rimouski s'étale sur une bande littorale de près de deux kilomètres, pour une largeur de 150 à 300 mètres, soit plus de 154 hectares. Il présente une suite d'étage de végétation riche, avec plus de 180 espèces qui croissent entre sa limite inférieure et la bande forestière. Il s'agit d'un marais dit à spartine alterniflore, puisque cette espèce recouvre l'étage inférieur du marais. De façon générale, le marais semble en bon état. Il présente un schorre supérieur et inférieur bien distincts. Cependant, certaines zones d'érosion, et donc de recul du schorre supérieur, se trouvent autant à l'est qu'à l'ouest du marais avec des taux de recul annuels pouvant dépasser le mètre. Les deux schorres présentent des signes de morcellement aux abords du ruisseau à la Loutre. Ce ruisseau a une position centrale dans le marais. Des clones de roseau commun sont observés dans ce secteur.

À l'est de l'estuaire de la rivière Rimouski se trouve un plus petit marais maritime d'une longueur d'environ un kilomètre et situé entre l'herbier de zostère et le muret de béton qui forme la côte à cet endroit et limité à l'est par la présence de la marina. Les données historiques semblent indiquer son remplacement partiel par la zostère ainsi qu'un recul vers la côte où il se retrouve coincé.

2.3. Anse de Pointe-au-Père

Le marais de Pointe-au-Père se situe à l'est du territoire proposé. Il comprend la Réserve Nationale de Faune de Pointe-au-Père, un site géré par Environnement Canada. En raison de l'importance des interactions et de la synergie avec les secteurs voisins, ce site est à l'origine de l'initiative ayant mené à l'agrandissement de la ZICO menée par le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire en 2010. La particularité du marais de Pointe-au-Père réside dans sa grande diversité d'habitats répartie sur une faible superficie. Ceci est favorable à une biodiversité élevée. Les habitats du marais de Pointe-au-Père sont composés d'arbustes et de broussailles, de marais salants et saumâtres, de vasières salines et de littoral rocheux. L'environnement immédiat du site est essentiellement une zone urbaine peu dense, traversée d'est en ouest par la rivière Sainte-Anne. À partir de la mer jusqu'à la terre ferme, le site présente une mosaïque de terres humides, dont le marais à spartines qui s'étend sur environ 0,44 km². En bordure des marais saumâtres, on retrouve des regroupements d'arbustes et une prairie humide. L'anse de Pointe-au-Père accueille un herbier de zostère dont la superficie semble en diminution. L'herbier dense est entouré de colonies discontinues.

Le reste de la pointe de Pointe-au-Père est constitué de terrasses de plage avec présence régulière d'enrochement, une jetée rocheuse est située à l'extrémité du site.

Des battures à macroalgues sont présentes sur tout le territoire. Ce sont principalement des algues brunes (fucus, ascophylles), laminaires et algues vertes, réparties selon les préférences de chaque espèce et les points d'ancrages disponibles.

2.4. Infralittoral

La portion subtidale du territoire proposé abrite des petits bancs coquilliers composés de myes communes et de moules bleues. De plus, à certains endroits comme dans le goulet de l'île Saint-Barnabé, le fond rocheux accueille des oursins verts (*Strongylocentrotus droebachiensis*) et des buccins communs (*Buccinum undatum*). Il est aussi possible d'y retrouver d'autres espèces de mollusques tels que le couteau de l'Atlantique (*Ensis directus*) et le macoma (*Macoma sp.*), ainsi que divers crustacés comme les mysis (*Mysis gaspensis*), la crevette grise des sables (*Crangon septemspinosa*), les gammarus (*Gammarus spp.*) et le crabe commun (*Cancer irroratus*). Les vers marins, surtout le néréis (*Neanthes succinea*), sont abondants par endroits. Ils sont la proie d'invertébrés, de poissons et d'oiseaux marins.

Plusieurs espèces de mammifères marins fréquentent le territoire proposé. Le phoque commun (*Phoca vitulina*) et le phoque gris (*Halichoerus grypus*) sont régulièrement présents dans les eaux et sur les rivages du territoire. Les eaux sont fréquentées par le béluga (*Delphinapterus leucas*), le marsouin commun (*Phocoena phocoena*), le petit rorqual (*Balaenoptera acutorostrata*), le rorqual commun (*Balaenoptera physalus*).

3. Conservation

De nombreuses zones à désignation de conservation se trouvent dans le territoire proposé. Neuf Aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) y sont notamment réunies :

- ACOA de la Pointe-au-Père ;
- ACOA de la Pointe Pouliot ;
- ACOA de Rimouski Est ;
- ACOA du Marais de Sacré-Cœur ;
- ACOA de l'île Saint-Barnabé Sud ;
- ACOA de l'île Saint-Barnabé Nord ;
- ACOA du Rocher Blanc ;
- ACOA de l'Anse-au-Sable ;
- ACOA de Bic.

Ces aires sont fréquentées par des limicoles ainsi que de la sauvagine lors de périodes de nidification ou de migration.

La zone étendue de la baie de Rimouski qui recoupe Pointe-au-Père, l'île Saint Barnabé et l'ouest du Rocher Blanc, est désignée comme une Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Elle est présentement à l'étude pour être désignée comme une Zone Clé pour la

biodiversité (ZCB). La baie de Pointe-au-Père comprend par ailleurs une Réserve Nationale de Faune (RNF) de 22 hectares protégeant un milieu essentiel pour les oiseaux migrateurs.

Le territoire proposé a donc déjà une importance reconnue par le biais des différentes aires de conservation qui le compose. Il a de plus été envisagé qu'il soit inclus dans le projet de Zone de protection marine (ZPM) de l'estuaire lors des consultations à ce sujet ayant eu lieu en 2010. Plus récemment son intégration dans l'agrandissement du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent à également été envisagée.

4. Ville de Rimouski

Il est pour terminer important de souligner la proximité immédiate du territoire proposé à la ville de Rimouski qui le borde sur une grande partie. En effet, la ville, qui comptait plus de 50 000 habitants en 2023 exerce une certaine pression sur les milieux aquatique qui la jouxtent. Une partie importante des côtes du territoire sont artificielles, soit la quasi-totalité de la portion située à l'est de la rivière Rimouski, qui correspond au muret soutenant le remblai ayant permis la construction de la route 132, à la marina de Rimouski, ainsi qu'à un secteur résidentiel.

Le territoire proposé engloberait, sans l'intégrer, la marina et le port de Rimouski, qui accueille une flotte d'environ 20 bateaux de pêche commerciale, des plaisanciers et plusieurs embarcations commerciales récréotouristiques. De juin à septembre, des sociétés offrent en effet la possibilité de réaliser des excursions sur l'île Saint-Barnabé. De plus, ce port est un lieu de départ pour de nombreuses missions scientifiques. Par exemple, le navire de recherche Coriolis II de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski s'y trouve. Annuellement, il est estimé que plus d'une centaine d'équipes de recherche ou gouvernementales font escale au port.

Les portions de côtes naturelles sont fréquentées par les rimouskoi(se)s pour de nombreuses activités récréotouristique et la proximité de la ville avec cette portion de l'estuaire est un élément identitaire important. Le sentier du littoral longe notamment le rivage depuis l'est de l'embouchure de la rivière Rimouski jusqu'à la plage du Rocher-Blanc. Il longe, voire traverse le marais maritime de Sacré-Cœur dans son intégralité. Le site historique maritime de Pointe-au-Père, appartenant au gouvernement fédéral et dont le sous-marin l'Onondaga en est l'attrait principal, est également un lieu important de tourisme et de villégiature en bordure du territoire proposé.

2. Raisons justifiant la protection du territoire visé

Ce territoire est considéré comme pertinent pour obtenir un statut de protection entant qu'aire marine protégé puisqu'il est composé d'herbiers maritimes représentatifs de l'estuaire du Saint-Laurent qui, de par leurs caractéristiques, permettent la présence d'une biodiversité riche et la production d'important services écosystémiques.

1. Importance de la zostère

Dans l'intervalle de salinité occupé par la zostère, il n'existe aucun autre organisme capable de créer un habitat dans les platins de sable et les vasières des zones intertidales et subtidale. Dans

l'absence de zostère, ces endroits demeureraient de simples platins de sable et des vasières. La zostère peut être décrite comme un ingénieur de l'écosystème, parce qu'elle modifie physiquement son milieu de vie, ce qui crée un habitat et des ressources pour d'autres espèces.

La zostère contribue grandement à la structure physique des milieux marins littoraux en filtrant la colonne d'eau, en stabilisant les sédiments et en créant une zone tampon sur la côte. Les herbiers de zostère réduisent l'énergie des vagues et modifient le niveau de turbulence de l'eau, un effet proportionnel à la densité des herbiers. Lorsque les courants sont ralentis, les particules de sédiments quittent leur état de suspension et sont filtrées, emprisonnées et stabilisées. Ce sont ces mêmes propriétés hydrodynamiques qui permettent également aux larves planctoniques de s'établir dans l'habitat créé par la zostère. Les herbiers de zostère sont connus pour leur capacité à stabiliser les sédiments côtiers, particulièrement dans des régimes de courant faibles ou modérés. À plus grande échelle, ce mécanisme peut contribuer à protéger les rivages contre l'érosion. Aussi, grâce au dépôt des sédiments en suspension, davantage de lumière est disponible dans la colonne d'eau.

Les herbiers de zostère affichent un niveau de production primaire extrêmement élevé, une importante caractéristique trophodynamique (relative au réseau alimentaire). Les habitats créés par la zostère se classent parmi les écosystèmes les plus productifs sur la planète. Cette productivité primaire élevée est attribuable à la fois au renouvellement rapide des feuilles de zostère et des algues épiphyte à la surface de celles-ci. La productivité primaire cause la libération d'oxygène dans la colonne d'eau ainsi que dans les sédiments, et compense ainsi la forte consommation d'oxygène de cet écosystème.

La zostère se situe à la base des réseaux alimentaires côtiers et contribue au cycle nutritif à grande échelle. Les épiphytes vivant sur la zostère sont une composante essentielle du régime de divers invertébrés et contribuent ainsi à la forte densité d'invertébrés dans les herbiers de zostère. Celle-ci transmet des éléments nutritifs directement à un petit nombre d'invertébrés se nourrissant de ses frondes. La plupart du temps, les tissus de la zostère sont cependant consommés sous forme détritique. Les fragments et les particules (verts, sénescents ou morts) sont en effet rapidement absorbés par des colonies de bactéries, de champignons et de protozoaires. Le reste des débris issus de la zostère est transporté par les vagues et les courants sur des distances considérables vers des milieux plus pauvres en éléments nutritifs, où ils constituent une source essentielle de matière organique. Ainsi, les débris de zostère apportent une structure d'habitat et un amendement trophique à des écosystèmes côtiers et extracôtiers non végétalisés. Une large part du carbone organique produit par les herbiers de zostère est enfouie dans les sédiments, ce qui contribue à la séquestration du carbone.

Les organismes vivant sur les frondes et dans le système de rhizomes de la zostère sont un élément important du régime d'autres organismes situés à des niveaux trophiques supérieurs.

2. Importance des marais maritimes

On les retrouve généralement dans la zone intertidale supérieure, entre le niveau moyen de la mer et la marée haute, là où une végétation tolérante au sel et aux inondations, comme les graminoides, peut pousser. Ces écosystèmes, parmi les plus productifs de la côte, constituent un

lien important entre les milieux terrestres et marins, et servent de nourricerie à de nombreuses espèces de poissons d'importance commerciale.

En plus de fournir un habitat et de soutenir la biodiversité, les marais salés aident à réguler les effets néfastes des changements climatiques. En effet, les végétaux qui peuplent les marais maritimes assurent des fonctions écologiques essentielles comme la réduction de l'érosion des rives, la filtration de certaines matières polluantes présentes dans l'eau, la séquestration du carbone (carbone bleu) et la purification de l'air. Les plantes des marais salés poussent très vite et quand elles meurent et se décomposent, elles apportent des substances nutritives organiques au marais salé et aux écosystèmes avoisinants, le passage des marées fait également circuler les substances nutritives dans l'environnement.

Le marais salé se divise en deux parties, chacune accueillant des communautés végétales différentes. Le bas marais, ou schorre inférieur, accueille des espèces tolérant la submersion régulière. La spartine alterniflore y domine avec de grands tapis continus. Le haut marais, ou schorre supérieur, est quant à lui dominé par un assemblage de spartines étalées et pectinées, de glaux maritimes, de scirpes maritimes, de salicornes maritimes et de nombreuses autres. Une faune adaptée fréquente également chacun de ces étages.

À marée haute, les marais à spartine sont utilisés par l'éperlan arc-en-ciel, le poulamon atlantique, le hareng atlantique, la plie lisse et la crevette de sable pour leur alimentation et par l'épinoche à trois épines et l'épinoche tachetée pour la reproduction et l'alevinage. Les marais à spartine servent également d'escale migratoire pour plusieurs espèces d'oiseaux, dont les oiseaux de rivages (pluviers, bécasseaux, etc.) qui s'y ravitaillent par centaines avant de poursuivre leur voyage.

3. Corridor de migration

Un corridor migratoire correspond à un lieu de passage entre différents écosystèmes utilisé par les animaux pour leurs différents besoins (reproduction, croissance, alimentation). Le maintien d'une connectivité entre les habitats via ces corridors est crucial pour de nombreux poissons. En effet, de nombreuses espèces se déplacent et migrent cycliquement au cours de leur vie. Entre les habitats de l'ouest de l'estuaire et ceux de la baie de Rimouski, des espèces comme le saumon, l'anguille, le bar rayé se déplacent.

Le maintien de l'intégrité du corridor migratoire est ici essentiel pour assurer que les habitudes migratrices anciennes soient conservées. Les efforts pour préserver ces voies contribuent à garantir que ces espèces peuvent se reproduire avec succès et assurer la viabilité de leurs populations. La conservation des voies migratoires est également importante pour offrir aux pêcheurs une abondance d'espèces de poissons diversifiées.

4. Faune présente

4.1. Faune ichthyenne

Pour l'ensemble de l'estuaire maritime, la faune ichthyenne est diversifiée : plus de 80 espèces de poissons ont été inventoriées. Elles sont soit résidentes, occasionnelles ou migratrices. Les poissons qui nagent dans les eaux de cette partie de l'estuaire peuvent potentiellement fréquenter le territoire proposé à différents moments de l'année, en fonction de leur cycle vital.

et de leurs besoins respectifs. Des relevés d'engins de pêche réalisés de 2005 à 2008 par Pêches et Océans Canada ont permis d'identifier seize espèces différentes dans la zone.

Les épinoches (principalement des épinoches à 3 épines) et les éperlans (surtout des juvéniles) sont les espèces les plus abondantes dans la baie de Rimouski. On les retrouve principalement au niveau des herbiers de zostère et des marais littoraux, qui sont des sites de reproduction, de croissance et d'alimentation pour ces espèces.

La faune ichthyenne du territoire proposé est essentiellement marine ou anadrome (croissance en mer, mais reproduction en eau douce). Les espèces anadromes peuvent occuper le site à différentes périodes de l'année, selon leur cycle vital. Par exemple, l'aloise savoureuse peut se trouver dans l'estuaire maritime vers la mi-octobre, durant la migration vers les eaux salées, tandis que l'éperlan arc-en-ciel demeure dans le secteur même en hiver. L'anguille d'Amérique, la seule espèce catadrome du secteur (croissance en eau douce, mais reproduction en mer), est surtout présente à l'automne lors de sa migration pour rejoindre son aire de reproduction.

L'ensemble des espèces aquatiques du territoire proposé est susceptible de servir de nourriture pour les oiseaux piscivores. Certaines espèces ont une importance écologique majeure, car elles sont à la base de l'alimentation de plusieurs autres espèces ; notamment le capelan, un poisson marin pélagique constituant l'une des principales proies de nombreuses espèces de poissons, d'oiseaux et de mammifères marins.

4.1.1. Espèces ichthyennes en péril

Quatre espèces de poissons en péril ont été observées dans les eaux du territoire proposé, soit l'anguille d'Amérique, l'aloise savoureuse, l'éperlan arc-en-ciel, population du sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Morue franche, population sud laurentienne.

Anguille d'Amérique

L'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) est préoccupante au Canada (COSEPAC) et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (MRNF). Le territoire proposé serait un couloir migratoire pour les anguilles qui utilisent la rivière Rimouski durant leur période de croissance. La montaison par les civelles s'effectue généralement de juin à août, et la migration des adultes vers leur site de reproduction en septembre et octobre. Le ruisseau Germain-Roy, qui se déverse également dans le territoire proposé, serait utilisé par les anguilles.

Alose savoureuse

L'aloise savoureuse (*Alosa sapidissima*) est vulnérable au Québec (MRNF). Les jeunes de cette espèce sont connus pour grandir dans les herbiers aquatiques des zones intertidales de l'estuaire après leur naissance dans la région de Montréal et se retrouvent dans l'estuaire maritime vers la mi-octobre durant leur migration vers l'eau salée (Équipe de rétablissement de l'aloise savoureuse, 2001). Les quelques individus récoltés par Pêches et Océans Canada durant l'exercice d'acquisition de connaissances réalisé de 2005 à 2008 sur l'herbier de zostère marine de la baie de Rimouski étaient des juvéniles.

Morue franche

La morue franche (*Gadus morhua*) de la région nord-laurentienne est désignée comme une espèce menacée par le COSEPAC et est à l'étude en vue d'être ajoutée à la liste des espèces protégées par la Loi sur les espèces en péril (MPO). Il s'agit de jeunes morues franches, récoltées par Pêches et Océans Canada durant l'exercice d'acquisition de connaissances sur l'herbier de zostère marine de la baie de Rimouski en juin 2008. Ces observations corroborent les informations connues dans la littérature comme quoi les jeunes morues fréquentent les herbiers de zostère.

Éperlan arc-en-ciel

L'éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) population du sud de l'estuaire du Saint-Laurent est vulnérable au Québec (MRNF). Cette population fraie plus en amont de l'estuaire et entre autres, dans la rivière Fouquette (près de Rivière-du-Loup). La baie de Rimouski semble être un habitat d'alimentation et de croissance pour l'espèce durant ces déplacements dans l'estuaire. Des alevins de la population sud-estuarienne, furent retrouvés dans la rivière Rimouski en 2007.

L'éperlan est très convoité pour la pêche blanche. De janvier jusqu'au début de mars, un petit village de cabanes à pêche est aménagé sur la banquise à l'embouchure de la rivière. Annuellement, plus de 100 cabanes sont installées et près de 300 pêcheurs prennent part à cette activité. Ces activités de pêche sont réglementées. Elles sont supervisées par l'Association des pêcheurs à l'éperlan de la rivière Rimouski (APERR).

4.1.2. Espèces ichtyenne d'importance

Saumon de l'atlantique

Le saumon de l'atlantique (*Salmo salar*) est une espèce anadrome emblématique du Québec. Une petite population de saumon utilise la rivière Rimouski. Selon la ZEC de Rimouski, 220 montaisons ont été comptées en 2023. Bien qu'elle e=ai connu un important déclin dans les années 1980-1990, sa population est maintenant considérée comme stable malgré des fluctuations annuelles d'abondance.

Bar rayé

Le bar rayé (*Morone saxatilis*) est, comme le saumon, un poisson anadrome prisé par les pêcheurs. C'est un prédateur marin de niveau trophique supérieur. Les individus fréquentant la baie de Rimouski sont issus de deux populations distinctes, la population du fleuve Saint-Laurent et de la population du golfe du Saint-Laurent. La baie se situe en effet dans l'aire de chevauchement des deux populations.

Capelan

Le capelan (*Mallotus villosus*) est un petit poisson d'eau froide présent dans tout l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Il est considéré comme une espèce-clé car c'est une des principales espèces fourragères, elle fait en effet partie de l'alimentation d'une multitude d'espèces marines, incluant de nombreux mammifères marins. Le capelan a été vu rouler sur une grande partie des berges du territoire proposé, notamment au niveau de Pointe-au-Père.

4.2. Mammifères marins

Les données de l'OGSL montrent la présence des espèces suivantes :

Phoque gris

Le phoque gris (*Halichoerus grypus*) est présent de manière saisonnière dans les eaux du territoire proposé. Il arrivera du golfe à partir des environs de la mi-juillet. Il y restera durant toute la belle saison pour s'alimenter avant de repartir pour hiverner et mettre bas sur les glaces ou sur l'île des sables.

Phoque commun

Les phoques communs (*Phoca vitulina*) présents sont des résidents permanents de l'estuaire. Ils mettent bas à terre dans certains secteurs privilégiés comme le parc national du Bic et le secteur de l'île du Bic. Le territoire proposé correspond à une de leur zone d'alimentation.

Beluga

La population de bélugas (*Delphinapterus leucas*) de l'estuaire du Saint-Laurent est menacée. Du fait de sa diminution, elle a une répartition beaucoup plus restreinte qu'autrefois et aurait peu changé au cours des 20 dernières années. Durant l'été les bélugas peuvent se déplacer jusque dans la surface du territoire proposé afin de s'alimenter. Des individus y sont régulièrement vu et identifiés par le ROMM.

Marsouin

Le marsouin commun (*Phocoena phocoena*) est une espèce grégaire et très mobile qui fréquente les zones côtières de l'estuaire afin de s'alimenter de poisson d'espèces fourragères ou de poissons de fond. Il quittera les côtes à la fin de l'été pour éviter les glaces.

Petit rorqual

Le petit rorqual (*Balaenoptera acutorostrata*) fréquente les eaux du Saint-Laurent de mars à décembre afin de s'alimenter. Il est régulièrement observé dans le territoire proposé où il va se nourrir de crustacés planctoniques (krill) et de petits poissons fourrageurs vivants en bancs comme le hareng ou le lançon. Il est à noter que seuls les femelles fréquentent les eaux côtières tandis que les mâles préfèrent la haute mer.

Rorqual commun

Le rorqual commun (*Balaenoptera physalus*) est, après le rorqual bleu, le deuxième plus grand animal du monde. L'estuaire du Saint-Laurent se situe dans son aire d'alimentation et il va pouvoir y séjourner de mai à fin novembre et se nourrir de crustacés planctoniques (krill) et de petits poissons fourrageurs vivants en bancs. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) lui a assigné le statut « d'espèce préoccupante ».

D'après le MPO, les espèces en péril suivantes sont présentes (ou peuvent être présentes) dans la zone identifiée:

- Rorqual commun – Préoccupante
- Rorqual bleu - En voie de disparition
- Béluga - En voie de disparition
- Baleine noire de l'Atlantique Nord - En voie de disparition
- Grand requin blanc - En voie de disparition

4.3. Faune aviaire

La baie de Rimouski possède une grande richesse ornithologique. C'est en effet plus de 238 espèces d'oiseaux qui ont été observées dans le secteur dans les dernières décennies, et ce grâce à l'implication d'une communauté d'ornithologue active et organisée. C'est cette richesse qui a justifié l'obtention du statut de ZICO et des cinq statuts d'ACOA dans la baie.

La Réserve nationale de faune de Pointe-au-Père fait partie d'un réseau restreint de haltes situées le long des routes migratoires des oiseaux de rivage. Plus de 120 espèces d'oiseaux fréquentent régulièrement la réserve, et une quinzaine d'espèces y nichent. On y observe occasionnellement quelques espèces en péril dont le faucon pèlerin. Au printemps, des attroupements de bécasseaux minuscules regroupant parfois plus de 500 individus s'y retrouvent. Les oiseaux qui s'alimentent dans les marais sont notamment le grand héron, le bihoreau gris et d'importantes communautés de bernaches. Durant l'été, de nombreux oiseaux élèvent leurs petits et s'alimentent des invertébrés présents en abondance dans les petites mares saumâtres. À la migration d'automne, les espèces les plus abondantes à la RNF sont le plongeon catmarin et le plongeon huard. À cette période de l'Année on y retrouve également un grand nombre de bernaches du Canada. Des communautés importantes de bécasseau sanderling, de bécasseau semipalmé et de bécasseau à croupion blanc sont également présentes dans la région.

3. Description des impacts sociaux et économiques potentiels, positifs et négatifs, liés à la protection du territoire visé

Impacts sociaux

Reconnaître l'importance de la baie de Rimouski comme territoire d'exception et le protéger via un statut d'aire marine aurait plusieurs conséquences sociales positives. Le fait de voir leur baie protégée renforcera la fierté et l'identité culturelle des Rimouskois(e)s. Ils pourront s'identifier d'autant plus à cet espace qu'ils côtoient tous les jours et apprendre à mieux le connaître.

Un nouveau statut permettrait d'ailleurs de multiplier les activités d'éducation et de transfert de connaissance vers les communautés riveraines, que ce soit des jeunes ou des adultes. Il y a par exemple possibilité de créer une « aire marine éducative », qui est une zone maritime littorale de petite taille, gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école primaire suivant des principes définis par une charte.

La baie de Rimouski est un lieu de pratique d'activités de plein air. Que ce soit aux abords de la baie, comme au sentier du littoral, où de nombreuses personnes viennent faire du vélo, marcher,

courir ou observer la faune. Ou directement sur la baie où des activités comme le canot à glace ou le kayak sont pratiquées régulièrement. Le contact avec la nature et les paysages de la baie est ici un facteur important de motivation pour la pratique de ces activités. Pêche sur glace,

La préservation de l'intégrité et de la beauté des paysages de la baie de Rimouski, de ses herbiers et de son panorama, pourront être une source d'inspiration pour la création artistique, que ce soit en peinture, en musique ou en vidéo.

Les milieux présents dans la baie de Rimouski, et notamment l'herbier de zostère et les marais salés jouent un rôle important pour les communautés côtières rimouskoises en contribuant à la lutte contre les changements climatiques et à la mitigation de leurs effets. Ils peuvent notamment limiter l'érosion des berges en stabilisant les sédiments et freinant le dynamisme des vagues.

Il est également à noter que la création d'une réserve est l'occasion de mettre en avant le riche savoir traditionnel que possède la première nation Wolastoqiyik Wamspekwik sur les herbiers de zostère et sur les marais salés.

De manière générale, la mise en place d'une aire marine protégée dans la baie de Rimouski augmenterait le bien-être socioculturel des communautés côtières, en plus d'être le vecteur d'opportunités économiques.

Impacts économiques

La création d'une aire marine augmentera l'attractivité du secteur de la baie de Rimouski. On peut ainsi s'attendre à une croissance du nombre de visiteurs et de touristes. Les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat dans le domaine du tourisme, et préférablement de l'écotourisme, pourraient ainsi augmenter de manière significative.

Du fait de la mise en place de mesures de protection et d'indicateurs de suivis environnementaux, des opportunités d'emploi dans le domaine de la conservation pourraient également apparaître. Ou du moins, venir bonifier ou solidifier des emplois déjà existants.

La bonne santé des herbiers de la baie de Rimouski ne peut qu'être bénéfique pour de nombreuses espèces de poissons, dont certaines sont fourragères ou à haute valeur commerciale. Ainsi, une aire marine créerait un effet de débordement, augmentant potentiellement les prises pour les pêcheurs des zones adjacentes.

Le maintien de l'intégrité des corridors de migration a également des impacts économiques pertinents puisque, en permettant aux populations de poisson de migrer en toute sécurité et sans obstacle entre les habitats d'alimentation, de repos et de reproduction, elle permet sauvegarder leur abondance et leur diversité. Au niveau des pêches, l'offre commerciale est stabilisée puisque le renouvellement des stocks est sécurisé, elle est aussi plus riche et plus diversifiée.